
Adresse de la société populaire d'Amboise qui félicite la Convention et demande l'extension des mesures prises à Lille contre les banqueroutiers, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Amboise qui félicite la Convention et demande l'extension des mesures prises à Lille contre les banqueroutiers, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 528-529;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28707_t1_0528_0000_15

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tinuant de crier : *Vive la Nation, vive la République!* (1).

Il poursuit : Nous avons, Législateurs, le plaisir de vous apprendre que ce brave citoyen va aussi bien que son état peut le permettre, et que son courage ne s'est pas plus démenti dans la crise de l'amputation que dans les combats (2).

Mention honorable, inscription au bulletin, renvoi au Comité d'instruction publique (3).

23

Les citoyens composant la Société populaire de Dax, applaudissent aux travaux de la Convention et à la découverte de la nouvelle conspiration; ils manifestent leur profonde indignation des procédés du despote espagnol envers les prisonniers français, et invitent la Convention à ne faire aucune composition avec les tyrans; ils annoncent que le citoyen Claverie, maire de cette commune, s'est engagé à payer la solde d'un défenseur de la patrie pendant la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Dax, s.d.] (5).

La Société populaire de la commune de Dax comptait autrefois dans son sein beaucoup de ces personnages, intrigants par caractère, révolutionnaires par principes, d'autant plus à craindre que leur esprit ingénieux influençait l'opinion des patriotes qui avaient osé se prononcer pour la révolution de 1793. Votre collègue Pinet, le régénérateur de l'esprit public dans ces départements, a démasqué les traîtres et déjoué leurs projets liberticides. Une Société régénérée scrupuleusement composée de citoyens dont les sentiments révolutionnaires avaient pu être comprimés par les machinations des faux patriotes, mais ne s'étaient jamais démentis, instruit aujourd'hui le peuple, propage les principes d'une révolution qui doit faire son bonheur.

Cette Société dont les vues sont pures, applaudit à vos travaux; elle a accueilli avec transport ce décret émané de votre justice qui approprie à la nation les biens des reclus et rejette à jamais d'une patrie qu'ils ont méconnue ces hommes pervers qui ne parlaient le langage du patriotisme que pour mieux nous tromper.

En vain la paix nous aurait offert ses douces; ces hommes astucieux auraient toujours semé le désordre et leur bouche impure aurait jeté partout le poison des préjugés et du fanatisme.

Vous venez de déjouer une nouvelle conspiration; la République naissante et la liberté ont encore été menacées. C'est dans votre sein que

(1) P.V., XXXVI, 269. Bⁱⁿ, 12 flor.

(2) *Mon.*, XX, 474; *J. Paris*, n° 488; *Ann. patr.*, n° 488; *Débats*, n° 590, p. 160; *M.U.*, XXXIX, 203; *J. Sablier*, n° 1292; *J. Matin*, n° 620; *J. Fr.*, n° 585; *J. Lois*, n° 581; *C. Eg.*, n° 624, p. 266.

(3) P.V., XXXVI, 269.

(4) P.V., XXXVI, 270. Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.) et 15 flor. (2^e suppl.).

(5) C. 303, pl. 1109, p. 14.

s'ourdissaient ces trames odieuses qui tendaient au rétablissement de la royauté. Vous avez maîtrisé ces machinations par votre fermeté. Des mesures promptes, étendues, ont embrassé toutes les ramifications des complots et l'or corrupteur de nos ennemis ne sera pas moins impuissant que leurs armes.

Continuez à bien mériter de la patrie. N'abandonnez pas votre poste que tous ses ennemis ne soient écrasés. Point de composition surtout avec les tyrans. La volonté suprême d'un peuple libre et leurs convulsions impuissantes annoncent leur fin prochaine. Le despote espagnol compterait vainement sur de nouvelles trahisons. Ses mauvais précédés à l'égard de nos prisonniers a (*sic*) excité dans cette frontière une juste indignation qui entretiendra parmi nous une heureuse méfiance pénétrée d'horreur, nous avons tous juré à l'envi de lui livrer une guerre à mort. Le citoyen Claverie, maire de cette commune, partageant nos sentiments prononcés mais ne pouvant y répondre par lui-même, à raison de ses infirmités, s'est engagé à fournir à la solde d'un défenseur de la patrie pendant la durée de la guerre,

Oui, nous le jurons, tous les trônes seront renversés et la liberté engraisée du sang des tyrans, sortira belle et majestueuse du sein des orages et assurera à tous les sans-culottes la paix, l'union et la fraternité.

CASTRO (*présid.*), LANUSSE (*secrét.*),
VALLÉE (*secrét.*).

24

La Société populaire d'Amboise félicite la Convention sur son énergie à déjouer et réprimer les complots liberticides; elle la remercie d'avoir mis les vertus à l'ordre du jour, et demande que l'arrêté pris à Lille contre les banqueroutiers frauduleux, soit déclaré commun à toute la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au Comité de législation (1).

[Amboise, 7 flor. II] (2).

« Représentans du peuple,

Nous avons applaudi aux mesures énergiques que vous avez prises pour démasquer et punir les traîtres et les intrigants: le glaive de la loi qui a frappé les coupables nous assure que nous vous devons l'affermissement de la liberté. Continuer de purger la République de ces monstres qui n'étoient restés dans son sein que pour la déchirer au premier instant favorable.

Nous voyons que la vertu est à l'ordre du jour; c'est par elle que nous attendons notre bonheur commun. Des républicains se rendront redoutables à leurs ennemis par le concours des vertus, plutôt que par le nombre des individus.

Nous avons reçu avec enthousiasme votre salubre décret du 27 germinal, portant qu'aucun noble ne pourra être admis dans les Sociétés

(1) P.V., XXXVI, 270. Bⁱⁿ, 15 flor. (2^e suppl.); *J. Sablier*, n° 1292; *J. Lois*, n° 581; *J. Fr.* n° 585; *J. Matin*, n° 620.

(2) DIII 113, doss. 2, Amboise, p. 82.

populaires, dans les Comités de surveillance ou dans les assemblées primaires de sections. Nous nous étions déjà proposés de prendre un parti à leur égard. Si nous avons différé de le faire, c'est que le petit nombre de nobles qui sont au milieu de nous ont parus marcher dans le sens de la Révolution, mais comme l'hydre des factions se renouvelle à chaque instant, la Société a voulu se débarrasser de tout ce qui pouvoit lui paroître douteux. Elle a arrêté, à sa séance du 5 de ce mois, qu'elle rejettoit de son sein tous les ci-devant nobles, et les prêtres mariés ou non mariés.

Enfin il sembloit que cette séance fut destinée à une épuration générale; il a été arrêté que nous vous demanderions de rendre, par un décret, commun à toute la République la mesure prise à Lille contre les banqueroutiers frauduleux.

A Lille, ils ont été incarcérés, et bientôt ils ont acquitté leurs dettes.

Décrétez que tout banqueroutier qui aura continué son commerce, ou qui l'ayant quitté aura affiché un luxe scandaleux, que celui qui ne pourra pas démontrer des pertes du montant de sa faillite, sera mis en arrestation jusqu'à ce qu'il ait restitué ce qu'il a volé: vous les verrez tous reprendre le sentier de la vertu, devenir modestes et vrais républicains. Ce n'est que par l'exercice des vertus privées que l'on parvient à l'amour des vertus publiques.

C'est aussi au nom de la probité et de la justice que nous vous demandons cette loi salutaire qui doit concourir à faire bénir vos glorieux travaux. »

CALMELLE fils (*présid.*), LEGENDRE fils,
ALLARD (*secrét.*), CORMIER le jeune (*secrét.*).

25

Les citoyens composant la Société populaire de Dozulé, annoncent l'offrande de 30 chemises, 3 draps, 4 paires de bas, de vieux linge et de charpie, 7 vieilles chemises, un pantalon, 8 paires de souliers, un habillement et équipement complets, le tout destiné aux défenseurs de la patrie; ils expriment l'indignation dont ils ont été saisis en apprenant la nouvelle conjuration qui menaçoit la patrie et la représentation nationale, et invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Dozulé, 6 flor. II] (2).

« Citoyen président,

Les républicains composant la Société populaire de Dozulé (commune et campagne), district de Pontaudemer, département du Calvados, tous vrais sans-culottes de nom et d'effet, annoncent à la Convention nationale et l'invitent par ton organe d'agréer l'hommage de leur dévouement. Le témoignage de leur inviolable attachement et l'offrande qu'ils font à la patrie de 30 chemises, 3 draps, 4 paires de bas, 8 petits pa-

quets de morceaux de linge et charpies et 7 autres vieilles chemises, 1 pantalon, 8 paires de souliers et 1 habillement complet pour un volontaire composé d'un habit, veste et culotte uniforme, un chapeau, un mouchoir de mous-seline, deux mouchoirs de poche, 2 chemises, 1 bonnet de police, 1 paire de guêtres, 1 sac de peau, 1 sac pour les distributions, ainsi que deux peignes et deux brosses; le tout déposé dans les magasins de Pontchaslier (1), offrande qui quoi qu'au-dessus des facultés de plusieurs est un sacrifice bien doux pour des républicains attachés à la liberté qu'ils défendront et feront triompher au péril de leur vie. Ils l'ont juré et leurs sermens seront scellés de leur sang s'il le faut.

Vivre libres ou mourir est leur unique devise.

Livrés aux doux transports qui ont succédé à l'horreur et à l'indignation dont ils ont été saisis en apprenant les dangers dont était environnée la sainte Montagne, ces républicains lui témoignent par toi, Citoyen président, leur joie inexprimable de ce que par son active surveillance, elle a su découvrir et déjouer ces horribles complots et par sa justice comme par sa fermeté en faire punir les exécrables et perfides auteurs.

Montagne trois fois sainte, que béni soit à jamais le génie tutélaire de la liberté qui en ne cessant de t'éclairer t'a fait connaître tes plus dangereux ennemis et ceux de la liberté. Puissent leurs détestables complices tomber sous la hache des loix et de la justice.

Puisse la vengeance nationale exercer son empire sur les factieux tandis, que ta surveillance dévoilera et anéantira les factions.

Génie tutélaire et protecteur des vrais républicains, c'est toi que la Société populaire de Dozulé ne cesse d'invoquer. Rends-toi propice à ses vœux. Les complots seront déjoués, les conspirateurs découverts et punis, la République affermie sur des fondemens inébranlables et la liberté vengée.

Oui, Montagne adorée, nos corps te serviront de remparts et les traîtres marcheront dessus avant que de t'atteindre.

Comme c'est de ta cime que va partir la foudre qui doit renverser les trônes, assemblages de tous les vices, écraser les tyrans et presser l'anéantissement des prêtres et du fanatisme, source de tous nos maux et cause essentielle de la marche rétrograde de notre saine révolution. Nous te conjurons de rester au poste, où la confiance de tes frères t'a placé. A toi seule est réservé ce grand ouvrage qui en achevant de perfectionner tes glorieux travaux t'aura acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de la race présente comme des générations futures et te méritera celle des nations tirées par toi de l'état d'avilissement, dont à toi seule il appartient de les faire sortir. S. et F. »

HELVE (*présid.*), THOREL (*secrét.*).

26

L'agent national du district de Corbeil annonce le départ prochain d'un cavalier jacobin,

(1) Pont-L'Evêque, Calvados.

(1) P.V., XXXVI, 270. B^{ns}, 13 flor. et 15 flor. (2^o suppl.).

(2) C 301, pl. 1081, p. 25.